



Rapport annuel d'activité 2015



Sommaire

Rapport annuel d'activité 2015

I • Introduction	p. 4
II • Les fondateurs et le conseil d'administration au 31/12/2015	p. 6
III • Les collaborateurs de la Fondation en 2015	p. 8
IV • Organigramme au 31/12/2015	p. 9
V • Les principaux indicateurs de l'année 2015	
1 • Moyens humains et financiers	p. 10
2 • Répartition des activités par secteur et par zone géographique	p. 11
VI • Les programmes	
1 • Microcrédit solaire au Burkina Faso (Micrésol)	p. 12
2 • Best Options for Rural Electrification and Access to Light and Electricity (Boreale)	p. 14
3 • Petite Hydraulique en Guinée (Pehgui)	p. 16
4 • Énergie Solidarité Sénégal 2 (Essen-2)	p. 18
5 • Électricité verte au Burkina Faso (Elverb)	p. 18
6 • Partenariat Multi-acteurs pour un accès durable à l'Électricité des Activités économiques (Paméla)	p. 19
VII • Prospective	p. 20
VIII • Communication, informations, publications	p. 21
IX • Divers	p. 22

I • Introduction

Fondée en 1990 à l'initiative de l'Observatoire des Énergies Renouvelables (Observ'ER), la Fondation Énergies pour le Monde, reconnue d'utilité publique, a pour but d'intervenir sur les questions de disponibilité énergétique avec l'objectif d'aider au développement des populations défavorisées dans le respect de l'environnement.



Deux modules photovoltaïques prêts à fonctionner au Burkina Faso.

En 2015, les actions se sont concentrées sur deux zones géographiques et quatre pays : le Burkina Faso, le Sénégal, la Guinée et Madagascar.

Elles s'inscrivent toutes dans une dynamique de démonstration des possibilités offertes par les énergies renouvelables pour un large accès à l'électricité en milieu rural et périurbain, de satisfaction des besoins en services de l'électricité, de renforcement de compétences des acteurs locaux et enfin de changement d'échelle.

Les 6 programmes en cours ou lancés en 2015 se caractérisent par :

- un travail de planification/programmation de l'électrification rurale par énergies renouvelables, avec l'aide du logiciel expert Noria ;
- le choix d'une modalité d'accès à l'électricité adaptée aux contextes locaux, institutionnels, réglementaires, géographiques, d'aménagement des territoires ;

- une sensibilisation des parties prenantes locales, des institutions aux usagers, sans oublier les intervenants privés, les opérateurs locaux et les collectivités locales et territoriales ;
- une capitalisation et une dissémination des expériences.

Les options technologiques retenues, simples ou hybrides, font appel aux solutions les mieux adaptées aux contextes en utilisant les ressources énergétiques renouvelables disponibles localement au moindre coût global actualisé :

- le solaire photovoltaïque selon deux modalités :
 - les systèmes individuels lorsque la densité de l'habitat est faible, situation fréquente en milieu sahélien ;
 - les centrales de production avec distribution par un réseau local lorsque l'habitat est concentré ;
- l'éolien associé à un réseau local de distribution si le gisement est suffisamment constant et fort ;
- la micro-hydraulique dès qu'une chute d'eau, proche des localités, est exploitable.

La conception des projets, leur mise en œuvre sur le terrain avec les acteurs locaux et l'accompagnement des opérateurs répondent aux préoccupations à court et long termes des populations : permettre une amélioration des conditions de vie et susciter la création d'emplois par un accès durable à l'électricité dans le respect de l'environnement.



Une abonnée règle sa facture d'électricité auprès du chef de poste d'Ifofoka (Madagascar).



Pays d'intervention
de la Fondation Énergies
pour le Monde en 2015.

Les faits marquants de l'année 2015

L'année 2015 a été marquée par plusieurs moments forts :

- La COP 21, au sein de laquelle la Fondation a participé à 4 side-events, a été l'occasion de faire connaître les enjeux de l'accès à l'électricité et faire valoir l'utilisation des énergies renouvelables auprès d'acteurs avertis et du grand public,
- L'organisation d'un colloque sur l'accès à l'électricité, le 4 octobre au Palais du Luxembourg, auquel assistait une centaine de personnes, dont des parlementaires africains, et en présence de M. Borloo et de plusieurs sénateurs,
- À l'occasion d'un retour de mission du Burkina Faso et de la présence de l'un de nos partenaires locaux, la Fondation a organisé un Petit déjeuner auquel ont participé plusieurs représentants de bailleurs de fonds et des journalistes. Cette initiative sera reproduite pour accroître la notoriété de la Fondation,
- Une Journée « Portes ouvertes » a été organisée en novembre pour créer des liens directs entre équipe de la fondation et donateurs d'Île de France. Cette première initiative sera réitérée en 2016,
- La Fondation s'est dotée d'un conseil d'orientation de 8 personnes dont les compétences complémentaires et l'expérience lui sont précieuses au regard des évolutions des contextes au sein desquels elle agit.



Entretien d'un kit solaire individuel dans la région du Kourittenga (Burkina Faso).

II • Les fondateurs et le conseil d'administration au 31/12/2015

Membres de droit



- Ministère de l'Intérieur représenté par Alexandra Claudios



- Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie représenté par Pascal Dupuis



- Ministère de l'Économie et des Finances représenté par Bruno Léchevin, président de l'Ademe



- Ministère des Affaires étrangères représenté par Antoine Michon



- Ministère des Affaires étrangères représenté par Xavier Crépin



- Alain Liébard, président-fondateur de la Fondation Énergies pour le Monde

Membres privés : Fondateurs de classe I



- Observ'ER (Observatoire des énergies renouvelables) représenté par Catherine Becquaert, vice-présidente



- Caisse des dépôts représentée par Stéphane Hayez



- Crédit Agricole SA représenté par Michel Auzet

Membres privés : Fondateurs de classe II



- Électricité de France représentée par Édouard Dahomé



- Total représenté par Arnaud Chaperon

Personnes qualifiées



- Cédric Philibert, secrétaire



- Didier Moret, trésorier



- Vincent Jacques le Seigneur, président

Bureau

Le bureau de la Fondation Énergies pour le Monde, élu le 22 octobre 2015 et pour trois ans, est composé des membres suivants :

Vincent Jacques le Seigneur, président ; Catherine Becquaert, vice-présidente ; Didier Moret, trésorier ; Cédric Philibert, secrétaire.

La Fondation a tenu deux conseils d'administration en 2015, le 27 mai et le 19 novembre.

Statut de la Fondation Énergies pour le Monde

La Fondation Énergies pour le Monde est une fondation reconnue d'utilité publique par décret du Premier ministre du 8 mars 1990.

Selon la décision approuvée à l'unanimité du conseil d'administration du 14 avril 1999 de la Fondation, celle-ci a été placée en 1999 par la direction générale des Impôts hors du champ des impôts commerciaux, donc dans le cadre d'une gestion désintéressée de ses fondateurs. Ce cadre exclut toute prise d'intérêt, sauf dans un cadre juridique impliquant une commande explicite de prestations de service.

Le caractère désintéressé de sa gestion est apprécié dans les conditions suivantes :

- être gérée et administrée à titre bénévole par des personnes n'ayant elles-mêmes, ou par personne interposée, aucun intérêt direct ou indirect dans les résultats de l'exploitation ;
- ne procéder à aucune distribution directe ou indirecte de bénéfice, sous quelque forme que ce soit ;
- les membres et leurs ayants droit ne peuvent pas être déclarés attributaires d'une part quelconque de l'actif.

En conséquence, la Fondation est en mesure d'établir des partenariats de deux types :

- d'une part, des relations bilatérales en gestion intéressée dans le cadre de prestations explicitement commandées ;
- d'autre part, des relations multilatérales en gestion désintéressée dans le cadre des programmes qu'elle met en œuvre.

III • Les collaborateurs de la Fondation en 2015

Composition de l'équipe



- Yves Maigne, directeur



- Clément Rousseau, chargé de projets



- Sarah Holt, secrétaire générale



- Nathalie Bouhours, responsable administrative



- Juliette Darlu, chargée de projets Sénégal et Guinée

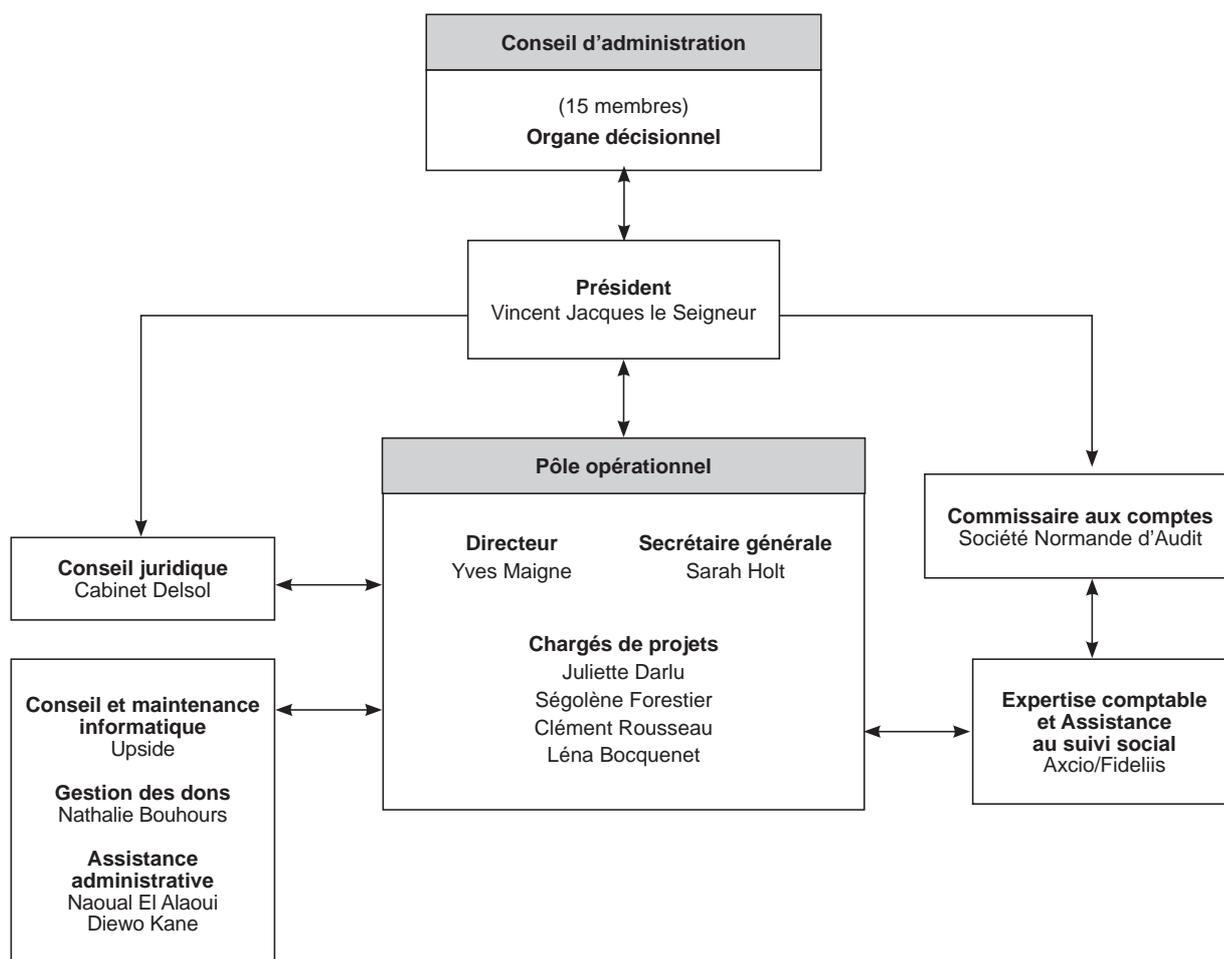


- Naoual El Alaoui, assistante administrative



- Ségolène Forestier, chargée de projets Madagascar

IV • Organigramme au 31/12/2015



V • Les principaux indicateurs de l'année 2015

1 • Moyens humains et financiers

Moyens humains

En 2015, 5 personnes à temps plein ont constitué l'équipe des permanents de la Fondation. 2 personnes y travaillent à temps partiel.

Un cabinet d'expertise-comptable extérieur effectue la comptabilité. La gestion des dons est, elle aussi, assurée par un prestataire externe.

Moyens financiers

Le budget de l'année 2015 s'est élevé à 1 328 552 €, en baisse de 16 % par rapport à celui de l'année précédente, l'ensemble des contrats d'approvisionnement de matériel pour les programmes Micrésol et Boreale ayant été passé en 2014.

Évolution des partenariats financiers

L'Agence Française de Développement (AFD) a, pour la première fois, confirmé son engagement financier par l'octroi d'une contribution aux deux nouveaux programmes, Paméla, au Sénégal et à Madagascar et Envol à Madagascar.

Par ailleurs, de nouveaux partenariats avec des acteurs privés se sont concrétisés, avec les sociétés Orange, Altawest et Sunna Design selon des modalités adaptées à leurs demandes spécifiques.

Enfin, et pour la première fois, un organisme régional africain, l'ECREEE (ECOWAS Centre for Renewable Energy and Energy Efficiency), participe à la réalisation d'un programme de la Fondation.

Répartition des produits

La Commission européenne est le bailleur le plus important avec 50 % des produits.

Les financements d'origine privée (particuliers, fondations reconnues d'utilité publique et fondations d'entreprises, sociétés, ressources propres) ont représenté un montant total de 358 794 €, soit 30 % des produits.

Enfin, les organismes publics français pour leur part ont contribué à hauteur de 192 445 €, soit 16 % des ressources.

Partenariat avec le Crédit Coopératif

Les dons reçus grâce aux produits de partage du Crédit Coopératif ont atteint 167 745 €, fléchissant de 3 % par rapport à 2014.

Une collecte toutefois remarquable qui prouve l'intérêt des donateurs pour les actions de la Fondation malgré une année économiquement morose.

Fin 2015, les dons issus des cartes Agir ont atteint 30 267 €, dont 17 588 € de dons personnels des 559 porteurs de la carte et 12 679 € de dons du Crédit Coopératif, représentant une augmentation de 12,5 % par rapport à 2014.

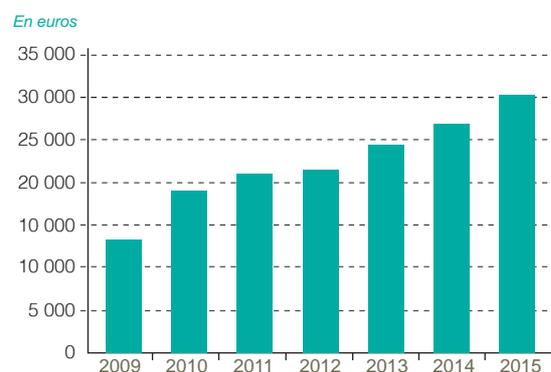
Alors que le nombre de détenteurs de livrets Agir progresse de 10 % pour atteindre 2 391 personnes, les dons issus de leurs intérêts, d'un montant de 136 478 €, ont baissé de 6 % par rapport à l'année précédente.

Les dons issus des deux produits Livret Jeune et compte à terme AGIR ont respectivement contribué à hauteur de 600 € et 340 €.

Progression des livrets Agir

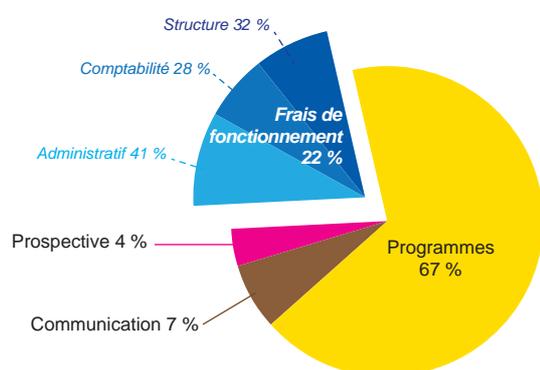


Progression des cartes Agir



2 • Répartition des activités par secteur et par zone géographique

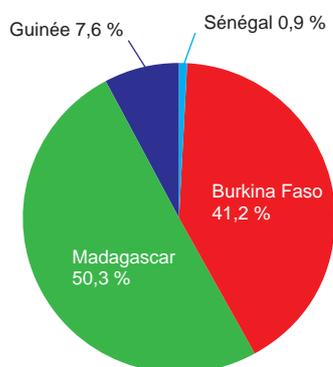
L'activité de la Fondation en 2015



La réalisation des programmes de terrain, dans leurs composantes Électrification rurale, Planification et Renforcement de compétences, a représenté près de 70 % des ressources de la Fondation, réparties comme suit :

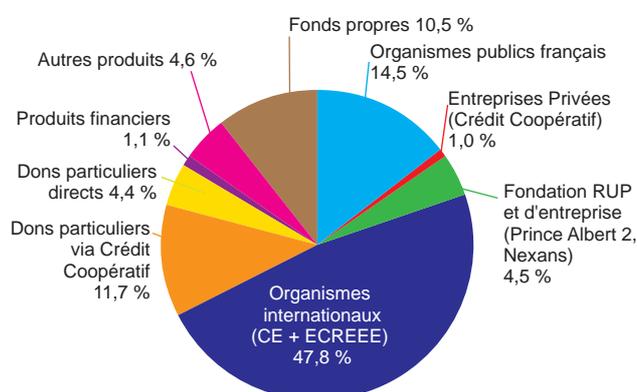
- La fourniture d'équipements a représenté 56 % ;
- La diffusion d'informations et la formation en ont représenté près de 25 % principalement dédiées au programme Boréale ;
- La planification de l'accès à l'électricité d'origine renouvelable a représenté une faible part de 2 %. En effet, les travaux sont terminés au Burkina Faso et en phase de démarrage en Guinée ;
- Durant cette année de COP 21, les actions de communication ont été particulièrement denses et ont représenté 7 % des ressources ;
- Les actions de prospective indispensables pour identifier, sélectionner et rédiger des documents de projets ont nécessité un temps significatif correspondant à 4 % du budget 2015 ;
- Enfin, les charges de fonctionnement ont représenté 22 % des produits, réparties en comptabilité, personnel administratif et structure.

Les zones d'intervention de la Fondation en 2015



Madagascar, avec le programme Boréale, s'affiche comme le premier pays d'activité de la Fondation en 2015. En effet, la moitié de son activité y a été consacrée. Le Burkina Faso demeure, avec le programme Micresol, un pays d'intervention important et représente près de 40 % de l'activité. Représentant déjà 9 % de son activité, avec le programme Pehgui, la Guinée, dont le taux d'électrification est très faible et l'organisme en charge de l'électrification rurale juste créé, est un pays d'intervention de la Fondation dans lequel une demande d'appui est très significative. Le reste de l'activité se situe au Sénégal, en transition entre deux programmes.

Les financements de la Fondation en 2015



En 2015, les ressources ont émané, pour près de moitié, de la Commission européenne, en légère diminution par rapport à 2014.

Les organismes publics français ont contribué à la réalisation des projets à hauteur de 192 445 €, sans évolution significative par rapport à l'année précédente.

Les dons des particuliers (directs et via les produits Agir du Crédit Coopératif) ont atteint 210 578 €, soit 18 % des ressources en augmentation de près de 20 % par rapport à 2014.

VI • Les programmes

1 • Microcrédit solaire au Burkina Faso (Micrésol)

Le programme Micrésol (Microcrédit solaire), lancé mi-2011 pour 5 ans, vise :

- dans la zone du Centre Est, la diffusion de 1 000 kits solaires photovoltaïques par l'intermédiaire du microcrédit. Pour cela, la Fondation a établi un partenariat avec le Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB), 1^{er} institution de micro finance du pays, pour proposer une gamme de 4 kits solaires associés à un microcrédit sur 3 ans,
- dans la Région Nord, l'élaboration d'un programme d'électrification rurale par énergies renouvelables à partir de la méthodologie Noria, selon deux modalités complémentaires : l'électrification de certaines localités par centrales solaires, et l'extension de la modalité du microcrédit solaire.



Une activité de vente d'eau fraîche s'est développée grâce aux réfrigérateurs solaires.

Partenaires financiers

Commission européenne (CE), Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE), Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), Crédit coopératif, Fondation Énergies pour le Monde

Principales activités menées en 2015

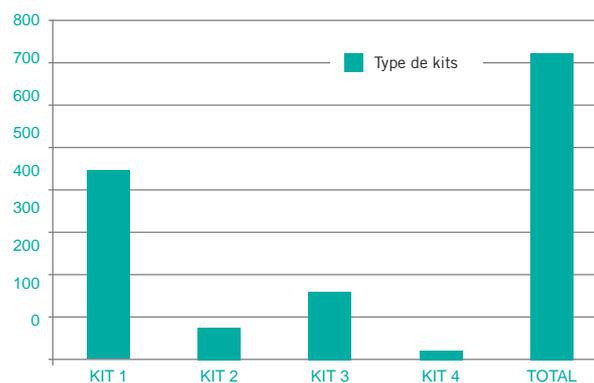
Dans le Centre Est, 2015 a été une année de consolidation :

- 750 kits solaires ont été diffusés auprès de ménages, de micro-entrepreneurs et d'infrastructures sociales (notamment des centres de santé) grâce à des microcrédits accordés par le partenaire local, la Délégation des Caisses Populaires de l'Est (DCPE),
- la procédure de qualification des techniciens-installateurs, initiée par la Fondation en 2013, a été poursuivie. Après une session de formation technique initiale en 2013 et un accompagnement des techniciens lors des premières installations en 2014, une prestation de contrôle des travaux et de renforcement de capacités menée cette année, a permis aux installateurs de consolider leurs compétences et d'assurer des installations dans les strictes règles de l'art,
- des campagnes de communication, permettant de faire connaître le microcrédit solaire à un large public du Centre Est, ont été poursuivies à travers des campagnes radio, un affichage publicitaire, la diffusion de flyers de promotion, etc.



Grâce à l'électricité, les élèves peuvent continuer à étudier une fois la nuit tombée.

Répartition des différents kits diffusés dans le cadre de Micrésol au 31 décembre 2015



	KIT 1	KIT 2	KIT 3	KIT 4
Coûts mensuels (pendant 3 ans)	1 €	14 €	20 €	84 €
Appareils électriques fournis*	<ul style="list-style-type: none"> • 3 lampes LED • 1 prise allume-cigare 	5 lampes basse consommation		<ul style="list-style-type: none"> • 5 lampes basse consommation • 1 réfrigérateur
Usages possibles	<i>Domestiques</i> : éclairage, recharge de téléphone	<i>Domestiques</i> : éclairage, recharge de téléphone, prise radio ou télé <i>Économiques</i> : recharge de téléphone, atelier coiffure ou couture		<i>Économiques</i> : vente de produits frais <i>Sociaux</i> : conservation de vaccins

* Les kits de type 2, 3 et 4 incluent batteries, onduleurs et régulateurs de charge.

Dans le Nord, 2015 a été une année marquée par les événements politiques de fin 2014 et leur impact sur l'organisation et le fonctionnement administratifs burkinabè. Les institutions nationales (Ministère des Mines et de l'Énergie, Direction Générale de l'Énergie, Fonds de Développement de l'Électrification), ainsi que des autorités locales (Conseil Régional et municipalités du Nord) ont été bouleversées, ce qui n'a pas permis le déroulement classique de la méthodologie Noria. Dans ce contexte, la Fondation s'est, en 2015, concentrée sur le traitement et l'analyse, en interne, des résultats de l'étude de marché qui avait été menée en 2014 dans 41 localités du Nord. Cela a révélé que :

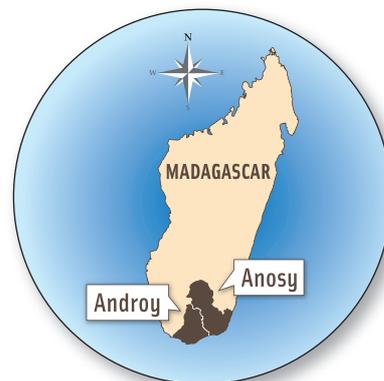
- dans une dizaine de localités à l'habitat concentré et au dynamisme économique avéré, une électrification par centrales solaires, avec la mise en place d'un opérateur local en charge de l'exploitation des équipements contre paiement d'une redevance, serait viable donc favorable,
- dans le reste de la Région Nord, où l'habitat est traditionnellement dispersé, l'extension de la modalité « microcrédit solaire », toujours en partenariat avec le Réseau des Caisses Populaires du Burkina, serait envisageable.

2 • Best Options for Rural Electrification and Access to Light and Electricity (Boreale)

Le projet Boreale a démarré en 2012, suite au projet pilote RESOUTH qui avait permis l'électrification de 2 localités de l'extrême sud de Madagascar par systèmes solaires et éoliens.

Dans ces mêmes régions, le projet Boreale s'est donné comme objectif de contribuer à un véritable changement d'échelle de l'électrification rurale par énergies renouvelables, avec 7 localités ciblées.

Grâce à des centrales photovoltaïques de 7,5 à 15 kWc associées à des mini-réseaux de distribution, 20 000 personnes disposeront d'un service électrique fiable et basé sur des énergies propres.



Partenaires financiers

Union Européenne, Ademe, Fondation Prince Albert II de Monaco, Fondation d'entreprise Nexans, Conseil Régional d'Ile de France, Altawest, Sunna Design, Crédit Coopératif, Fondation Énergies pour le Monde

à l'éclairage public, développement d'activités économiques et amélioration des conditions de vie avec l'électrification des services sociaux et de maisons individuelles.

Principales activités menées en 2015

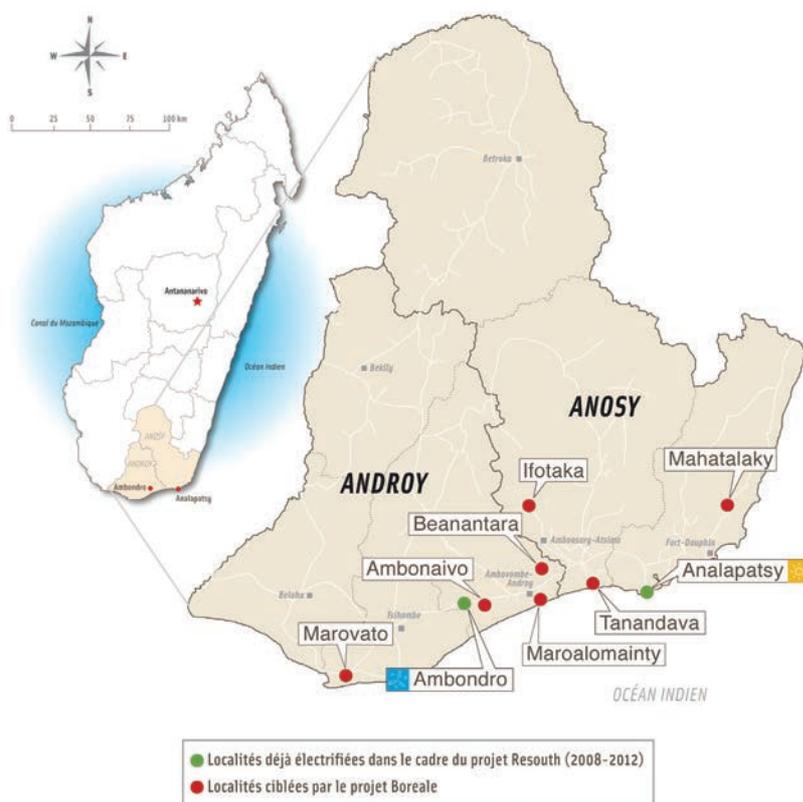
- la sélection et la formation initiale des 4 exploitants, associatifs ou privés, en charge de la maintenance des infrastructures électriques et de la gestion du service,
- la signature des contrats d'autorisation entre le Ministère de l'Énergie malgache et les exploitants,
- le suivi de fabrication et transport du matériel photovoltaïque et électrique et leur réception au port de Fort Dauphin, au sud de Madagascar ;
- le démarrage des travaux d'installation des centrales et des réseaux de distribution.

Malgré des conditions locales difficiles (insécurité alimentaire liée à un déficit pluviométrique important, changement d'interlocuteurs au niveau communal après les élections de juillet 2015), l'implication de tous les partenaires a permis d'aboutir à de premiers résultats concrets.

Ainsi, en novembre 2015, deux premières centrales pilotes ont été réceptionnées et mises en service par la Fondem et ses partenaires institutionnels, le Ministère de l'Énergie et l'Agence de Développement de l'Électrification Rurale, avec l'appui technique du consultant HACSE. L'arrivée de l'électricité a été un vrai message d'espoir pour les habitants : amélioration de la sécurité grâce



À Ifotaka, le projet Boreale permet le développement des activités économiques telles que la couture.



La centrale solaire de 15 kWc installée à Mahatalaky.

Une vingtaine d'emplois ont été créés localement pour assurer l'ensemble des tâches nécessaires à l'exploitation des infrastructures électriques. Dans le cadre de l'association EXPERS¹ spontanément créée, les exploitants s'apportent mutuellement assistance et conseil, afin de progresser ensemble vers une gestion durable du service électrique.

Perspectives pour 2016

Les prochains mois seront consacrés à la finalisation des travaux, avec une mise en service des 5 autres centrales prévue en février 2016, à la poursuite de l'accompagnement des exploitants et au développement de nouveaux services économiques et sociaux, rendus possibles grâce à l'arrivée de l'électricité.

1. EXPERS : EXPloitants de l'Énergie Renouvelable dans le Sud

3 • Petite Hydraulique en Guinée (Pehgui)

Le programme Petite Hydraulique en Guinée a été lancé fin 2014, D'une durée de 4 ans, il comprend deux volets d'action dans la région de Moyenne Guinée : l'électrification d'une localité par une centrale solaire hybride solaire photovoltaïque / hydraulique et la réalisation d'une étude NORIA.



Fabrication du savon par les femmes de Kouramangui.

Partenaires financiers

Ademe, Fonds Français pour l'Environnement Mondial, Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO, Conseil Régional d'Île de France, Fondation Énergies pour le Monde

L'année 2015, année de lancement du projet, a permis de :

- formaliser le partenariat avec l'Agence Guinéenne d'Électrification Rurale (AGER), partenaire du projet,
- réaliser l'étude d'avant projet sommaire (APS),
- concrétiser le partenariat avec la commune bénéficiaire,
- lancer les études pour l'établissement de la situation de socio-économique de référence.

Le projet a été légèrement retardé par l'épidémie d'Ebola qui a décalé la réalisation de l'APS et la transformation du Bureau d'Électrification Rurale Décentralisée (BERD) en Agence Guinéenne d'Électrification Rurale (AGER). Les résultats de l'APS ont conduit à la sélection du site de Kouramangui, en Moyenne Guinée.

Fin 2015, le contrat avec les experts pour la réalisation de l'avant projet détaillé, et de la prestation de maîtrise d'œuvre était en passe d'être signé.

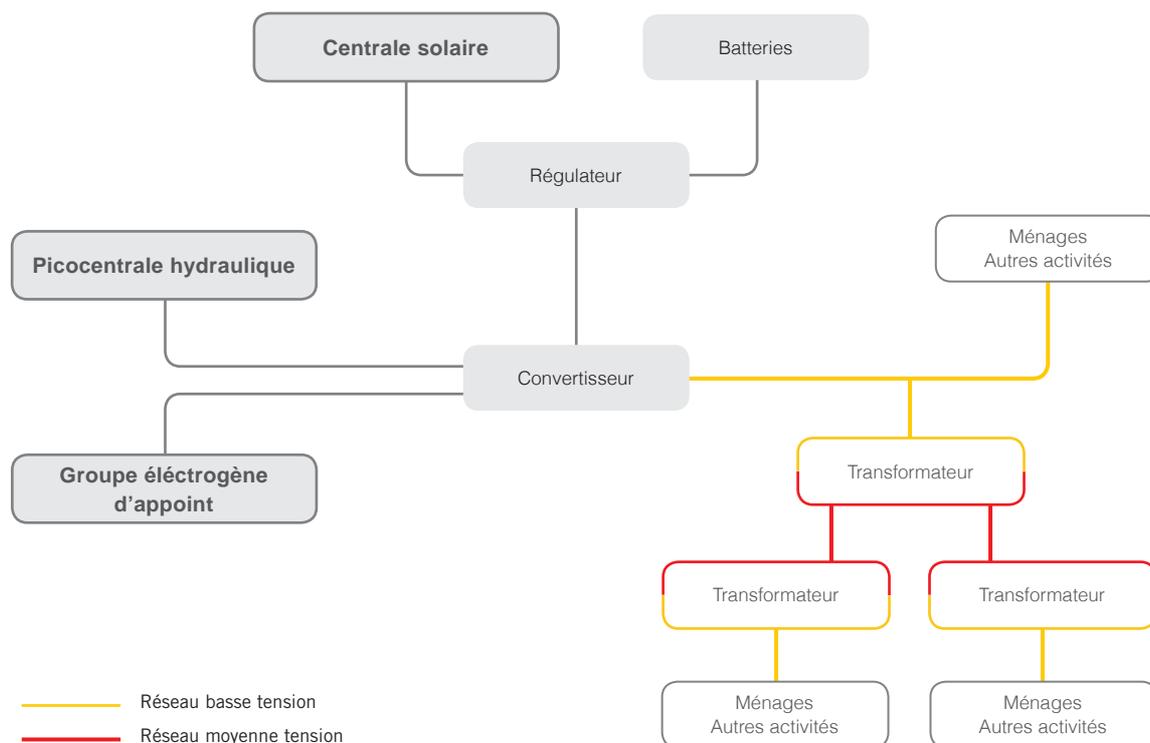
La situation socioéconomique de référence de Kouramangui indique que l'agriculture est l'activité principale de la population. Situé le long de la route qui mène au Sénégal, un nombre important de commerçants y réside. La demande en énergie sera susceptible de croître rapidement au regard du potentiel de développement économique important.

Concernant l'étude NORIA, des données cartographiques de la région de Moyenne Guinée ont été collectées, permettant courant 2016 de dérouler les étapes suivantes de la méthodologie.

Perspectives pour 2016

En 2016, les résultats de l'étude de faisabilité détaillée permettront de lancer l'appel d'offres pour les travaux et fournitures. L'étude d'impact environnemental et social et son plan de gestion associé seront réalisés. Des financements complémentaires seront recherchés.

Schéma de fonctionnement du mini-réseau alimenté par une centrale hybride solaire - hydraulique



Emplacement prévisionnel de la centrale hydraulique et solaire de Kouramangui.

4 • Énergie Solidarité Sénégal 2 (Essen-2)

Le projet Énergie Solidarité Sénégal 2, lancé en 2008 s'est terminé en 2015. Ce programme visait l'amélioration des conditions de vie de la population de la Commune de Ouonck, en Casamance, par l'installation de systèmes solaires photovoltaïques individuels. Un exploitant local, le Comité de Gestion de l'Électrification Solaire de Ouonck (CGESO) s'est constitué en 2011 et a été accompagné tout au long du projet.



Les 200 abonnés au service de l'électricité sur 10 localités de la commune de Ouonck disposent d'éclairage et d'autres services. Ils payent régulièrement leurs redevances, couvrant les charges d'exploitation et de renouvellement.

Disposant d'une équipe technique et de gestion fiable, le CGESO a réalisé les dernières réceptions techniques définitives des équipements installés en 2014. Alors qu'une demande en usages économiques se développe localement, l'année 2015 a permis d'élaborer le projet Paméla.

Par ailleurs, un travail de repérage a été réalisé avec le coordonnateur du CGESO et le Conseiller Agricole Rural de la Commune de Ouonck pour l'identification de groupements féminins susceptibles de bénéficier d'infrastructures de pompage solaire pour des activités de maraîchage. Cette phase d'identification a permis d'élaborer un nouveau projet qui sera lancé en mars 2016.

5 • Électricité verte au Burkina Faso (Elverbf)

Le programme Électricité verte au Burkina Faso vise l'amélioration des conditions de vie de la population de 6 localités de la province du Kourittenga, grâce à leur électrification par systèmes solaires photovoltaïques. Il fait suite à une étude Noria.



Partenaires financiers

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE), Fondation Macif, Fondation Caritas, GDF Suez, Ademe, Fondation Énergies pour le Monde

Synthèse du programme

Après une première phase d'actualisation des études de faisabilité et de lancement du projet en 2011 :

- un fournisseur-installateur, la société K&K International, basée à Ouagadougou, a réalisé deux premières phases d'installation de kits solaires dans les villages en 2013 et 2014,
- la pérennité du service de l'électricité est assurée par l'entreprise locale BETA, basée à Koupéla. En échange d'un paiement de l'électricité, il assure l'entretien des systèmes et le remplacement des pièces en fin de vie.

Depuis 2014, le service électrique solaire est assuré pour une centaine d'abonnés, permettant à plus de

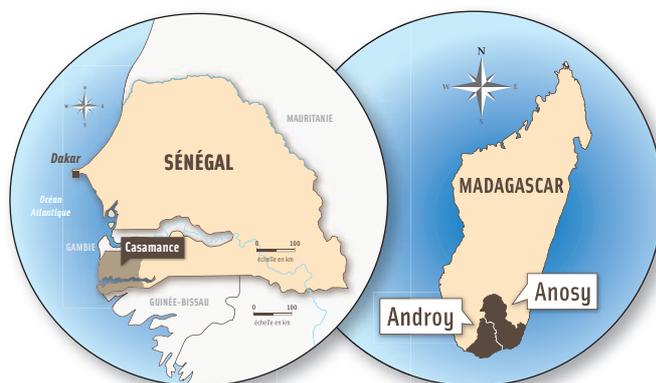
800 personnes d'améliorer leurs conditions de vie et à environ 400 enfants de mieux réussir leurs études. Toutefois, l'atteinte d'un nombre d'abonnés plus élevé était nécessaire pour assurer la viabilité de l'activité de BETA. Or le programme a été confronté à plusieurs difficultés sur le terrain, notamment :

- une loi des finances, votée début 2013 et autorisant l'importation de tout matériel solaire en hors taxes hors douanes,
- l'extension inattendue du réseau électrique limitant directement l'envergure du marché potentiel pour l'opérateur BETA,
- par la suite, les événements politiques burkinabè d'octobre 2014 ont conduit au changement d'affectation de la très grande majorité du personnel du ministère de l'Énergie et des institutions sous tutelle, L'ancrage institutionnel, essentiel au bon déroulement du programme, s'est dégradé pour devenir inexistant.

Fin 2014, la Fondation a réorienté les activités prévues vers le programme Micrésol, en concertation avec les bailleurs de fonds du programme.

6 • Partenariat Multi-acteurs pour un accès durable à l'Électricité des Activités économiques (Paméla)

La Fondem a répondu, début février, à l'appel à propositions « Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG », lancé par l'AFD en novembre 2014. La thématique retenue concernait le développement du tissu économique local grâce à l'accès à l'énergie durable des populations isolées en Afrique Sub-saharienne. La composante Innovation devait y être importante.



Le projet Paméla « Partenariat Multi-acteurs pour un accès durable à l'Électricité des Activités économiques : approche croisée à Madagascar et au Sénégal » a ainsi été proposé.

L'objectif spécifique du projet est de contribuer au développement du tissu économique local dans ces 2 zones rurales du Sénégal (Casamance) et de Madagascar, par la valorisation de l'accès à l'électricité, à travers une approche méthodologique et un partenariat multi-acteurs innovants.

Après une présélection en juin 2015 et consolidation du dossier technique, le projet Paméla a été officiellement octroyé en décembre 2015.

Les premières actions menées en fin d'année ont consisté en plusieurs réunions avec les partenaires du projet : le Grdr pour le Sénégal, Kiomba pour Madagascar et un laboratoire de recherche, PACTE, basé à Grenoble. Ce dernier partenariat vise à élaborer une méthodologie d'approche susceptible d'être généralisée quelque soient les contextes locaux.



L'accès à l'électricité permet de développer les activités économiques.



Une femme sénégalaise présente sa récolte de tomates sur l'un des périmètres maraîchers.

VII • Prospective

Plusieurs actions ont été entreprises en 2015 afin de prendre les premiers contacts nécessaires à l'élaboration de nouveaux programmes, confirmer la faisabilité de projets identifiés ou soumettre des propositions à des bailleurs de fonds.

Envol, à Madagascar

Avec ce programme ciblé sur la région Sud-Ouest de Madagascar, la Fondation entend amplifier son intervention à Madagascar et permettre à 2 localités supplémentaires d'être dotées des services de l'électricité en faisant appel aux sources d'énergies locales. Quelque 1 000 ménages seront ainsi concernés dans une nouvelle région du sud de l'île, l'une des 9 où la Fondation a recensé dès 2008 des villages favorables à une électrification décentralisée par énergies renouvelables.

Sur le modèle de Boreale, dont il bénéficiera des acquis, Envol prévoit l'installation de centrales solaires avec mini-réseau de distribution dans les localités de Ambohimahavelona et de Andranohinaly.

Soucieuse de développer la société civile et de bénéficier de la confiance des populations concernées, la Fondation a noué un partenariat avec Tamafa, une ONG locale spécialisée dans l'accès à l'eau et l'assainisse-

ment. Par ce partenariat, elle élargira ses compétences. Après une phase de conception du projet et d'identification de partenaires techniques locaux, l'année 2015 a été consacrée à la recherche de potentiels bailleurs. L'Agence Française de Développement cofinancera le projet à hauteur de 50 %.

L'Agence de Développement de l'Électrification Rurale malgache (ADER) a, quant à elle, décidé d'investir 200 000 €, preuve de la belle relation de confiance désormais nouée avec la Fondation.

L'année 2016 sera consacrée au bouclage financier du projet et à son démarrage officiel.

Electrification rurale décentralisée au Niger

La Fondation est intervenue ponctuellement au Niger, à la demande d'Orange, pour conseiller l'incubateur d'entreprises qu'il a créé en 2014, dans l'accompagnement des porteurs d'idées dans le secteur des énergies renouvelables.

Alors que des bailleurs de fonds s'intéressent au Niger, un important travail de formation est nécessaire pour renforcer les compétences de l'agence nationale d'électrification rurale dans les domaines de l'acceptation sociétale de l'électrification rurale décentralisée par énergies renouvelables.



VIII • Communication, informations, publications

Dans le cadre de la COP 21, plusieurs évènements ont été créés par la Fondation ;

Le 4 octobre, la Fondation, en collaboration avec Électriciens Sans Frontières, a organisé un colloque sur *les énergies renouvelables pour l'accès à l'électricité en Afrique*. Il a rassemblé une centaine de personnes dont trente parlementaires africains. Monsieur Jean-Louis Borloo, Messieurs Jean-Claude Lenoir et Jean-Marie Bockel, sénateurs, ont participé au colloque.

Pendant la COP 21 au Bourget, la Fondation a co-organisé 4 side-events, dont un en zone bleue, en présence de Madame Isabelle Kocher, directeur générale de Engie.

La Fondation a profité de cet événement pour renforcer sa visibilité en développant une communication sur Internet :

Site Internet

Le site Internet de la Fondation a été entièrement renové pour être plus convivial et dynamique. Au delà de présenter la Fondation et ses activités, il contiendra, à terme, l'ensemble des publications de la Fondation. Il permet de faire aisément des dons en ligne.

Ouvert le 4 novembre 2015, il a été visité par plus de 4 600 internautes jusqu'au 31 décembre.

Réseaux sociaux

À l'occasion de la COP 21, la Fondation a créé des comptes Facebook, LinkedIn et Twitter. Ils sont alimentés régulièrement tant par l'équipe de la fondation que par ses partenaires.

En moyenne, une dizaine de nouveaux utilisateurs suivent les actualités de la Fondem chaque semaine. Enfin, les vidéos réalisées dans le cadre des différents projets ont été mises sur YouTube.

Ces différentes actions accroissent la notoriété de la Fondation.

Réalisation de courtes interviews de terrain

Au cours des déplacements de membres de l'équipe de la Fondation, de courts témoignages de bénéficiaires ou de personnes-ressources ont été sollicités et filmés. Ils sont mis en ligne sur YouTube.



Les deux Fondation Énergies pour le Monde Infos publiés en 2015 et la fiche-action Micrésil (Burkina Faso) publiée en 2015.

Par ailleurs, plusieurs documents ont été publiés :

Fondation Énergies pour le Monde Infos n°s 37 et 38

Les numéros 37 et 38 de *Fondation Énergies pour le Monde Infos* ont principalement porté sur les actions de la Fondation et les opérations cofinancées par les dons des particuliers. Publiés respectivement en mai et en novembre, ils ont été diffusés à 8 000 exemplaires papier et mis en ligne sur le site de la Fondation.

La version électronique est envoyée à près de 3 000 partenaires financiers et techniques de la Fondation, professionnels et médias de l'énergie et de l'environnement.

Dépliant de présentation de la Fondation

Dans un souci de réduction d'empreinte carbone et à l'occasion de la COP 21, la Fondation a édité une plaquette de présentation générale de la Fondation en français et en anglais. Elle reprend les grands thèmes de la brochure institutionnelle.

Fiches-actions

L'objectif des fiches-actions est de présenter les projets réalisés par la Fondation Énergies pour le Monde, leurs modalités d'exécution et leurs impacts, afin de les faire connaître tant dans le pays de réalisation qu'auprès des donateurs et partenaires financiers. En 2015, une fiche-action relative au projet Micrésil, au Burkina Faso, a été réalisée et publiée à 2 000 exemplaires.

IX • Divers

Démarche développement durable

La Fondation :

- organise en interne la collecte du papier destiné au recyclage,
- retourne ses cartouches d'encre à son fournisseur pour recyclage,
- renouvelle son parc d'imprimantes avec des machines disposant de la fonction recto/verso.

Tous les documents réalisés pour le compte de la Fondation sont imprimés avec le procédé CTP thermique et avec des encres à base végétale sur du papier 100 % recyclé, certifié "écolabel européen".

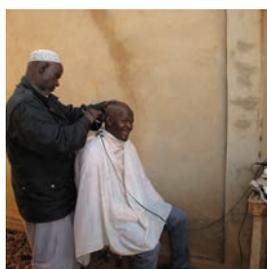
Remerciements

La réalisation des programmes cités dans ce rapport n'aurait pas été possible sans le soutien des membres de la Fondation et de ses partenaires :

- Commission européenne
- Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
- Agence Française pour le Développement
- Fonds Français pour l'Environnement Mondial
- Ademe
- EDF
- Total
- Crédit Coopératif
- Fondation Macif
- Ministère finlandais des Affaires étrangères/
Fonds nordique pour le développement
- Fondation Poweo
- Fondation Caritas France
- GDF Suez
- Fondation Sogelink
- Demeter Partners
- Fondation Prince Albert II de Monaco
- Fondation Nexans
- Conseil régional Île-de-France
- Fonds de dotation Synergie Solaire
- Altawest
- Le Centre pour les énergies renouvelables
et l'efficacité énergétique de l'Afrique de l'ouest
- Soitec
- Sunna Design
- Orange

Crédits photos

- Fondation Énergies pour le Monde
- Anne-Laure Mimault
- Etienne Sauvage
- Marc-Antoine Ragot
- Rémy Delacloche
- Amin Toulors





FONDATION
ÉNERGIES
POUR LE MONDE

146, rue de l'Université – 75007 Paris